



Chartres



Compétences en Soins Infirmiers

Contenu

COMPETENCE 1	2
COMPETENCE 2	3
COMPETENCE 3	5
COMPETENCE 4	6
COMPETENCE 5	8
COMPETENCE 6	9
COMPETENCE 7	10
COMPETENCE 8	12
COMPETENCE 9	13
COMPETENCE 10	14

COMPETENCE 1

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<p align="center"><u>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</u></p>	<p>1. Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée,</p>	<p>Plusieurs sources d'information sont utilisées (personnes, dossiers, outils de transmission...); situation donnée. Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés dans le dossier ou les documents et auprès du patient, de la famille, de l'entourage ou du groupe; Les informations utilisées sont mises à jour et fiables; Des explications sont données sur le choix des informations sélectionnées au regard d'une situation donnée, la sélection est pertinente</p>
	<p>2. Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe.</p>	<p>Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne; Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles; Les informations sélectionnées sont priorisées.</p>
	<p>3. Pertinence du diagnostic de situation clinique posé.</p>	<p>Le diagnostic de situation et/ou le diagnostic infirmier s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis; La situation de santé est analysée de manière multidimensionnelle; Les signes d'urgence ou de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement sont repérés; Le lien entre les éléments recueillis est expliqué; Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués; les connaissances utilisées sont précisées.</p>

COMPETENCE 2

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<u>Concevoir et conduire un projet de soins infirmier</u>	1. Pertinence du contenu du projet et de la planification en en soin infirmier	Le projet prend en compte les informations recueillies sur toutes les dimensions de la situation; Le projet comporte des objectifs, des actions, des modes d'évaluation; Le projet de soins est réalisé (si possible) avec la personne soignée; Il y a adéquation entre le projet et l'évaluation de la situation; Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte et les ressources; Les étapes du parcours de soins sont identifiées; Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés; Les réajustements nécessaires sont argumentés.
	2. Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins	Les objectifs de soins et les actions posées sont négociés avec la personne, sa famille ou son, entourage; Les réactions du patient sont décrites; Le consentement du patient est recherché, et des explications sur la manière dont les réactions du patient ont été prises en compte sont données.
	3. Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin	Les règles sécurité, hygiène et asepsie sont respectées; Les règles de qualité sont respectées; Les contrôles de conformité (réalisation, identification de la personne...) sont effectivement mis en œuvre; Toute action est expliquée au patient; Une attention est portée à la personne; Le geste est réalisé avec dextérité; Les réactions du patient au soin sont prises en compte; La qualité et l'efficacité du soin réalisé sont évaluées; La réalisation des soins et l'application des protocoles sont adaptées à la situation et au contexte; Les règles de traçabilité sont respectées.

	<p>4. Pertinence des réactions en situation d'urgence.</p>	<p>Les situations d'urgence et de crise sont repérées; Les mesures d'urgence appropriées sont mises en œuvre; Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont expliquées.</p>
	<p>5. Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins</p>	<p>La réalisation des soins prescrits et des soins du rôle propre infirmier est assurée; La répartition des tâches est expliquée de manière cohérente; Le contrôle des soins confiés est réalisé; L'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration est expliquée et argumentée; L'organisation prend en compte le contexte et les aléas; Les choix d'organisation sont expliqués et les priorités argumentées.</p>

COMPETENCE 3

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<p align="center"><u>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</u></p>	1. Adéquation des activités proposées avec les besoins et les en compte les besoins et les souhaits de la personne.	Les activités proposées prennent en compte les besoins de la personne; Les ressources de la personne sont mobilisées pour maintenir ou restaurer son autonomie.
	2. Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques.	La pudeur et l'intimité de la personne sont respectées; Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées; Les moyens mobilisés sont adaptés à la situation; Les conditions de bien-être, de confort et de qualité de vie de la personne sont vérifiées; Les principes d'ergonomie et de sécurité sont connus et appliqués dans les soins et les différentes activités; Les règles de l'hydratation et de la diététique sont connues et expliquées.
	3. Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention.	Les risques liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués.

COMPETENCE 4

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<p><u>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</u></p>	<p>1. Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques.</p>	<p>Les règles sécurité, hygiène et asepsie sont respectées; Les règles de qualité, traçabilité sont respectées; règles de bonnes pratiques. Les contrôles de conformité (prescription, réalisation, identification de la personne...) sont effectivement mis en œuvre; Toute action est expliquée au patient; Une attention est portée à la personne; La préparation, le déroulement de l'examen et la surveillance après réalisation sont conformes aux protocoles et modes opératoires; Les gestes sont réalisés avec dextérité; La prévention de la douleur générée par le soin est mise en œuvre; La procédure d'hémovigilance est respectée.</p>
	<p>2. Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifeste.</p>	<p>La thérapeutique administrée est conforme à la prescription; Les anomalies manifestes sont identifiées et signalées.</p>
	<p>3. Exactitude du calcul de dose.</p>	<p>Aucune erreur dans différentes situations de calcul de dose.</p>
	<p>4. Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens</p>	<p>Les effets attendus et/ou secondaires sont repérés; La douleur est évaluée de manière fiable et une réponse appropriée est mise en œuvre; Les thérapeutiques antalgiques sont adaptées dans le cadre des protocoles.</p>
	<p>5. Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de</p>	<p>Les risques liés à l'administration des thérapeutiques et aux examens sont expliqués; Les différentes étapes de la procédure d'hémovigilance sont expliquées au regard des risques associés;</p>

	prévention	Les risques et les mesures de prévention des accidents d'exposition au sang sont expliqués; Les risques liés à un défaut de traçabilité sont connus et les règles de traçabilité expliquées.
	6. Justesse d'utilisation des appareillages et DM conforme aux bonnes pratiques	L'utilisation des appareillages et DM est conforme au mode opératoire; aux bonnes pratiques. Le choix et l'utilisation des appareillages et DM sont adaptés à la situation
	7. Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques.	Les techniques d'entretien thérapeutique sont utilisées; La dynamique relationnelle est analysée; Les changements de discours et/ou de comportement après entretien sont observés et restitués à l'équipe.
	8. Fiabilité et pertinence des données de traçabilité.	La synthèse des informations concernant les soins et les activités réalisées est en adéquation avec les données de la situation; La traçabilité des données est opérée dans les temps, elle est claire, réalisée dans le respect de a confidentialité et conforme aux règles de bonnes pratiques; Une synthèse claire de la situation de la personne est faite et restituée aux professionnels concernés; Les anomalies ou les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs sont repérées.

COMPETENCE 5

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<p style="text-align: center;"><u>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</u></p>	1. Pertinence de la séquence éducative.	Les besoins et les demandes ont été repérés, analysés et pris en compte; Les ressources de la personne et du groupe sont identifiées et mobilisées; La séquence est adaptée à la situation de la personne ou du groupe.
	2. Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs.	La personne est prise en compte dans la mise en œuvre de l'action; La participation de la personne ou du groupe est recherchée; Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée; Les actions réalisées sont évaluées.
	3. Pertinence de la démarche de promotion de la santé.	La démarche de promotion de la santé est adaptée à la population cible; Les informations sont analysées en tenant compte de l'ensemble des paramètres des situations; Les objectifs et les actions correspondent aux résultats escomptés, aux ressources et aux contextes.

COMPETENCE 6

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<p style="text-align: center;"><u>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</u></p>	1. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle.	La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte; Les besoins spécifiques de communication d'une personne en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité sont explicités et les attitudes adaptées identifiées; Les besoins spécifiques des patients atteints de troubles psychiques sont explicités et les attitudes adaptées identifiées.
	2. Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage.	Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre; Une attention est portée à la personne; La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie du patient; Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne; La posture professionnelle est adaptée à la relation soignant-soigné et vise au respect de la personne.
	3. Justesse dans la recherche du consentement du patient.	Le consentement de la personne aux soins est recherché et négocié si nécessaire.

COMPETENCE 7

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<p style="text-align: center;"><u>Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</u></p>	1. Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée.	L'utilisation d'un protocole est expliquée en fonction d'une situation donnée.
	2. Pertinence de l'analyse dans l'application des règles: - de qualité, sécurité, ergonomie; - de traçabilité; - liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge linge, des matériels et des déchets. Les propositions de réajustement sont pertinentes.	Les non-conformités sont identifiées; Les règles de la traçabilité sont explicitées selon les situations; Le circuit de la gestion des déchets est expliqué; Les propositions de réajustement sont pertinentes.
	3. Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation,	Les techniques de nettoyage des instruments ou des matériels sont connues et expliquées de manière appropriée; Les opérations de stérilisation sont expliquées conformément aux normes en vigueur et au contexte.
	4. Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés,	Les défauts de fonctionnement sont identifiés et signalés pour les appareils et dispositifs médicaux nécessaires aux soins et pour le matériel d'urgence; Les conditions de stockage des médicaments, des dispositifs médicaux, des appareillages, sont contrôlés.

	<p>5. Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail.</p>	<p>La démarche d'analyse et le raisonnement sont identifiées; Les causes sont analysées; Des améliorations sont proposées; Les valeurs professionnelles et règles déontologiques sont repérées dans la démarche d'analyse; La satisfaction de la personne soignée est prise en compte.</p>
--	---	--

COMPETENCE 8

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<u>Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</u>	1. Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée.	Les données scientifiques pertinentes sont recherchées; Les éléments d'information pertinents sont recherchés dans les documents professionnels et scientifiques; Les bases documentaires sont utilisées; Des explications sont données sur le choix des données sélectionnées au regard d'une problématique donnée, la sélection est pertinente; Les méthodes et outils d'investigation choisis dans un cadre donné sont adaptés (enquêtes, questionnaires...)
	2. Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel.	Des questions pertinentes sont posées en relation avec les problématiques professionnelles.

COMPETENCE 9

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<u>Organiser et coordonner les interventions soignantes</u>	1. Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs.	Les autres professionnels de santé sont sollicités à bon escient; Les ressources externes sont identifiées; La répartition des activités est conforme au champ de compétences des intervenants.
	2. Cohérence dans la continuité des soins.	Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités; L'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration est expliquée et argumentée; Le contrôle des soins confiés est réalisé; La continuité et la traçabilité des soins sont assurées.
	3. Fiabilité et pertinence des informations transmises.	Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels de santé concernés dans les délais; Les informations transmises sont pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient (traçabilité, comptabilité, liaison avec les organismes de remboursement...); Une synthèse claire de la situation de la personne est restituée; Les anomalies ou les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs sont repérées.

COMPETENCE 10

	CRITÈRES D'ÉVALUATION: <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée?</i> <i>Que veut-on vérifier?</i>	INDICATEURS: <i>Quels signes visibles peut-on observer?</i> <i>Quels signes apportent de bonnes indications?</i>
<u>Informer, former des professionnels et des personnes en formation</u>	1. Qualité de l'organisation de la collaboration avec un aide-soignant.	Les soins relevant du rôle propre et qui peuvent faire l'objet d'une collaboration avec les aides-soignants. La pratique d'un aide-soignant dans le cadre de la collaboration est évaluée et les erreurs signalées.
	2. Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire.	Une démarche d'accueil est mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises; Les explications nécessaires sont apportées à un stagiaire; La transmission de savoir-faire est assurée avec pédagogie